



HAL
open science

Licence Économie et gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et gestion. 2010, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02035759

HAL Id: hceres-02035759

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035759v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110053936

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie et Gestion

Présentation de la mention

La licence Economie et Gestion de l'Université Jean-Monnet de Saint Etienne a vocation à former les étudiants pour une entrée en master. Les deux premières années posent les bases d'une formation qui se veut généraliste (Droit, Economie et Gestion). La troisième année permet aux étudiants de se spécialiser selon un choix d'options relatif à trois parcours bien différenciés : deux parcours qui relèvent de la gestion, celui du management et celui du contrôle, comptabilité, audit et un parcours en économie gestion plus directement tourné vers les secteurs de type banque et finance, développement territorial, ingénierie économique ou encore intelligence économique et gestion de l'innovation. La licence Economie et Gestion est plus spécifiquement dédiée à un public de lycéens issus des filières S et ES.

Avis condensé

• Avis global :

La licence Economie et Gestion de l'Université Jean-Monnet - Saint-Etienne présente une double originalité qui pourrait soulever certaines difficultés :

- Originalité de l'équipe pédagogique élargie qui associe au responsable de département et aux responsables par année, des représentants en lien avec les masters, les lycées, les directeurs locaux des laboratoires de recherche en Economie et en Gestion. Cela pourrait contribuer à long terme à une réflexion sur l'inscription de la formation dans une chaîne structurée, de l'amont vers l'aval, de l'offre de formation en Economie Gestion. Le principal écueil de cette structuration réside dans l'adéquation à la demande qui ne semble intégrée qu'à partir du master. Une meilleure prise en compte des marchés locaux du travail ainsi que de l'évolution de la demande de terrain pourrait aider au pilotage et contribuer utilement au projet pédagogique.

- Originalité du « Plan Langues » (développé à l'échelle de l'Université Jean-Monnet), et par conséquent non spécifique de cette formation. Il devrait apporter a minima la maîtrise de l'anglais à la sortie de la licence. Qui plus est, la formation Economie et Gestion propose aux étudiants, dans le cadre de ce plan, la possibilité de suivre une seconde langue (Espagnol ou Allemand) de façon continue sur l'ensemble des semestres. La maîtrise de deux langues vivantes est nécessaire pour la continuation des études dans les métiers visés par les masters en adéquation avec la licence et elle présente un intérêt indéniable pour les étudiants. Dans la même optique, il existe un important effort tourné vers la mobilité internationale puisque la troisième année de licence peut être réalisée à l'étranger dans des universités partenaires avec l'aide d'un responsable dédié à l'international.

La formation gagnerait, dans une optique de visibilité, à mettre mieux en évidence l'enjeu des compétences transversales. Celles-ci sont présentées comme étant uniquement portées par l'usage de l'outil informatique, ce qui en affaiblit considérablement le sens. La réflexion sur la professionnalisation des étudiants dès la licence mériterait d'être développée. En effet, le cœur de métiers proposé dans les masters associés à la licence économie gestion est très proche de celui de la licence Administration économique et sociale pour le parcours Economie Gestion ou de celui



proposé dans le cadre de la licence Sciences de gestion. Dans la même optique, les informations dispensées en cours de cursus ne se limitent qu'à celles, en ligne, proposées par l'Observatoire de la Vie Etudiante. La visibilité de la licence Economie et Gestion pourrait ici se retrouver limitée au profit du domaine Droit, économie, gestion. On pourrait alors poser la question d'une plus grande mutualisation des cours.

- Points forts :
 - Un effort important est porté sur l'Anglais avec 24h dispensées par semestre. Les étudiants ont la possibilité de suivre une seconde langue en continu sur la licence.
 - La mobilité internationale est portée par un « référent » des relations internationales pour chaque année. Il existe de nombreux accords bilatéraux de type Erasmus.
 - La licence ouvre vers les masters de l'Université Jean Monnet.

- Points faibles :
 - Seul l'outil informatique semble être un support aux compétences transversales. La réflexion sur une démarche « compétences » dans chaque unité d'enseignement n'est pas étayée.
 - Les informations en cours de cursus sont limitées : seules les données de l'observatoire sont en ligne et il n'y a pas de retour sur le pilotage.
 - Les compétences et métiers des masters associés au parcours Economie-Gestion sont très proches de ceux proposés en licence Administration économique et sociale (AES) et Sciences de gestion, ce qui pose la question de la mutualisation des enseignements et de la lisibilité de l'offre de formation.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :
 - S'il est indéniable que l'établissement a mis en œuvre via notamment l'Observatoire de la Vie Etudiante, toute une logistique de meilleure connaissance des cohortes d'étudiants et de leurs évolutions et devenir, celle-ci mériterait toutefois une meilleure analyse en prenant en considération les spécificités des formations. De plus, même si la démarche développée dans les dispositifs de valorisation est bien avancée à l'échelle de l'Université, il semble que cette démarche soit plus articulée sur l'entrée par domaine que par mention, ce qui pourrait nuire à terme à la visibilité et à la spécificité de la mention Economie et Gestion.
 - Les parcours de licence sont directement associés aux débouchés vers les masters. Ce principe, s'il est en soi très cohérent, pourrait entraîner une mobilité interne contrainte ou une forme de captivité du public étudiant. En ce sens, l'articulation avec le terrain mériterait d'être mieux défendue et le ciblage vers les enjeux socio-économiques propres au territoire gagnerait à être spécifié.
 - Les matières passées à l'oral sont choisies de façon concertée par l'équipe pédagogique. Toutefois, le dossier aurait gagné à préciser les matières dont l'évaluation s'appuie sur un contrôle continu, examen final écrit ou oral.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'enseignant-référent, issu de l'application du Plan Réussite en Licence, entre dans le dispositif de suivi. Il n'y a toutefois pas d'information dans le dossier qui précise dans quelle mesure il s'agit là d'une base d'information à partir de laquelle il est possible d'orienter le pilotage.

De plus, il existe une réelle volonté d'informer les lycéens, mais on ne voit pas comment elle est pilotée. La démarche est commune aux deux mentions (Economie et Gestion, AES) et les contenus informatifs ne sont pas discutés dans le dossier.



2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est uniquement fondé sur le portage des centres de recherche locaux. Si l'intérêt est manifeste, on est en droit de s'interroger sur le devenir des étudiants qui échouent et les modalités éventuelles pour accéder aux passerelles. Les réorientations vers la licence AES mériteraient d'être précisées pour éviter de penser les formations Economie et Gestion et AES comme deux formations proches mais de niveaux différents.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Il existe un enseignant référent par année, ce qui peut rendre la charge de travail considérable. De plus, le dispositif de suivi ne concerne que les étudiants de première année. Il conviendrait de s'interroger sur les besoins rencontrés au cours des trois années de licence et de construire un bilan sur l'expérience et les résultats du dispositif des enseignants référents

La notion de groupe spécifique est appréhendée du point de vue d'étudiants qui suivent des doubles parcours et non du point de vue des étudiants en difficulté.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La vocation de la licence Economie et Gestion n'est pas directement la professionnalisation, mais l'intégration dans un master. De fait, il n'y a pas dans le dossier d'information concernant les postes occupés au sortir de la licence ni sur la durée de recherche d'emploi. Toutefois, il serait intéressant à partir des informations sur les masters de pouvoir analyser le devenir des étudiants et de s'interroger pour le parcours Economie Gestion notamment sur la différence des postes occupés par les étudiants issus d'une licence Economie et Gestion et ceux issus d'une licence AES et de la mention Sciences de gestion.